ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
Tél. : BERGÈRE 43-91

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice : Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois.

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

L'Ame de l'Orient

En Europe, nous n'avons de la pensée orientale moderne que de faibles lueurs, apportées de loin en loin par quelque traduction ou quelque récit de voyage, et elle ne nous parvient jamais qu'à travers une mentalité occidentale. Cependant,à l'heure où, réunis pour un but commun d'émancipation du monde, l'extrême Orient et l'extrême Occident se rejoignent sur notra sol, aucune occasion ne doit être perdue de mieux comprendre nos lointains alliés.

Les contes publiés « par une dame Indienne » sous le titre même que j'ai donné à cet article ne prétendent point, malgré ce titre, à de si vastes révélations. Ce sont de vrais contes de fées composés pour distraire une petite fille insatiable ; et nous ne devons pas attribuer à une civilisation entière ce qui peut être ne caractérise qu'une personnalité; je crois néanmoins que ces contes soulèvent un petit coin du voile sur l'âme inconnue, ou méconnue, de l'Orient asiatique.

D'abord, ils ont l'avantage très grand sur d'autres « Orientales » d'être écrits par une indigène authentique. Remarquons que pour que cela soit, il a fallu que l'auteur s'assimilât les langues anglaise et française au point de les écrire sans effort. Se doute-t-on de ce que ce simple fait représent de travail, de persévérance, de dons intellectuels ? L'enseignement dans l'Inde, malgré les efforts louables de l'administration anglaise, est encore très rudimentaire : les écoles sont en nombre insuffisant, et dans beaucoup de pays elles ne peuvent être fréquentées par les enfants des campagnes, à cause des grandes distances et de la pauvreté des communications. Dans les grands centres même, l'enseignement public est médiocre, et toute la véritable culture intellectuelle est d'ordre privé.Aussi les personnes qui désirent faire donner à leurs enfants une instruction développée les envoient le plus souvent en Europe ou les y accompagnent. Beaucoup de jeunes filles indiennes sont inscrites aux Universités anglaises, et s'y distinguent par leur ardeur consciencieuse, leur curiosité inlassable et leur don de rapide assimilation.

L'auteur de ces contes a choisi pour sa fille l'éducation féminine française qu'elle trouve supérieure ; c'est ce qui nous vaut que son livre ait été publié à Paris ; mais il a gardé toute sa fleur d'exotisme.

A vrai dire, tous les contes ont une origine commune, qui est, précisément, asiatique ; mais ils prennent, comme le caméléon, la couleur de la région où ils se posent : étincelants, chargés d'ornements chez les Arabes, mystiques dans les pays scandinaaves, ils deviennent élégants, gracieux, poudrés, sous la plume de Perrault; et sur une même trame se brodent à l'infini les variations de forme, les arabesques du style et les interprétations.

Ici l'interprétation est le plus souvent morale, mais la loi morale qui s'en dégage n'est pas toujours conforme à nos idées traditionnelles. D'abord, tandis que dans beaucoup de contes, et même de légendes de notre moyen-âge chrétien, la ruse, la finesse sont toujours récompensées, et cela quelquefois aux dépens de la loyauté (tromper le diable,ce n'est pas tromper), ici les personnages sont d'une sincérité intrépide : ils n'hésitent pas à prononcer la vérité qui doit, ils le savent, leur faire perdre leurs biens et leur tranquillité, mettre en danger leur vie et celle des leurs, qui parfois leur vaudra le mépris, la haine et l'exil. Que cette morale soit personnelle à l'auteur ou qu'elle soit celle de son pays, de sa religion ou de sa race, à coup sûr elle n'est point germanique.Mais ce qui frappe encore davantage le lecteur occidental, c'est le dédain extrême de tout ce qui appartient à la vie extérieure : fortune, costume, beauté physique, rang social, estime publique. Pas une seule princesse qui ne se « mésallie », suivant la conception ordinaire ; aucune ne répugne à donner sa foi à un paysan, à un homme de rien, lorsque l'homme de rien possède la seule chose nécessaire, qui est la bonté. Et l'amour qui unit des êtres si éloignés par les conditions d'existence est plus durable et de meilleur aloi que celui qui, dans les contes occidentaux, jetait les rois aux pieds des bergères.

Ainsi, Leïla s'est brûlé le visage pour échapper à ses persécuteurs. Un fakir offre de lui rendre sa beauté première en essayant sur ses cicatrices la vertu des plantes; c'est le jeune époux qui s'y oppose : « Mon père, dit-il au fakir, ces marques sont des idoles sur l'autel de ma divinité, il serait sacrilège d'y toucher. »

Toutes les conventions mondaines se trouvent foulées aux pieds. Cette morale hardie, qui effarouche un peu nos habitudes, supprime aussi tranquillement le respect de la propriété que celui de la richesse et des honneurs. Un bon père affamé est accueilli par le bûcheron Hussan ; il disparaît emportant la vaisselle. Longtemps après, Hussan est à son tour reçu par le fakir qui le reconnaît et lui montre les objets volés. « Pourquoi, mon père, as-tu fait cela, toi qui serais si bon ? » interroge Hussan. « C'était afin de t'apprendre à souffrir pour avoir fait le bien, car c'est seulement quand on sait cela qu'on apprend la vie. » Cette leçon vaut bien une assiette, sans doute.

La leçon de l'Orient à l'Occident, c'est justement ce mépris des contingences, générateur de sérénité. Leçon jamais écoutée : En vain les sages se sont multipliés pour apaiser l'inapaisable inquiétude occidentale, pour nous conseiller de nous laisser nourrir par la Providence comme les oiseaux des bois, de ne pas plus nous préoccuper de notre parure que les lys qui ne filent point. Laborieux impénitents, nous ne voulons point attendre que le Ciel nous aide, et nous nous aidons nous-mêmes d'abord, conscients d'être pour quelque chose dans notre propre destin. Et cela,cette croyance à l'utilité de l'effort, c'est peut-être la leçon de l'Occident à l'Orient ?

Quoi qu'il en soit, les deux civilisations ne peuvent que gagner à leur pénétration réciproque. Cessons donc de considérer les Hindous comme des sauvages de race blanche. Alors que des jeunes filles viennent de si loin boire à nos sources, nous pouvons en retour prêter l'oreille à leur sagesse, et écouter vibrer l'âme de l'Orient.

Alice BERTHET.

Notes d'Actualité

Maisons pour Enfants

Repeuplons, repleupons. Nous sommes tous d'accord là-dessus et ce ne sont pas ceux qui n'ont pas d'enfants qui en souhaitent le moins aux autres, car ils ignorent ce que ça coûte. Et pour les législateurs et les réformateurs ils nous asurent que ce n'est qu'une question de volonté — et d'impôts — à résoudre. N'y a-t-il là, cependant, qu'une question de notre volonté, je veux dire de celle des producteurs (ô le vilain mot !) et celle du propriétaire, puisqu'il faut l'appeler par son nom, ne vient-elle pas la compliquer ? « Pas d'enfants, pas d'enfants ici », dit le concierge en se rembrunissant ; quelquefois, elle dit : « Ni chien, ni chat, ni enfant ». Et comme elle est femme, malgré tout, elle s'excuse : « Le propriétaire *n'en veut pas* ».

Le monde de la moyenne et de la petite bourgeoisie souffre de cet état de choses. Quand au monde ouvrier, c'est sa plaie. Il suffit, afin de ne couserver aucun doute là dessus de chercher un logement dans un quartier pour une famille de quatre enfants. Ou on la refuse, ou on lui propose un cube d'air — et quel air ! — au-dessous de sa consommation la plus réduite. Comment dans ces conditions,et celles qui les accompagnent, veut-on que la famille continue à s'étendre et même s'élève comme il le faudrait ?

Les maisons pour familles nombreuses constituent la meilleure réaction contre cette lèpre sociale. Malheureusement, elles ne sont pas assez répandues encore. Tout de même le *Journal* nous apprend qu'il vient de s'en terminer une boulevard Victor et que la voici déjà louée à des familles possédant des enfants. Elle a été finie *pendant la guerre*, ce qui est possible, il faut croire. Pourquoi donc peut-on voir en face de la gare de Sceaux ce scandaleux spectacle : une magnifique maison ouvrière, achevée *jusqu'à la menuiserie exclusivement*, autant qu'il est possible d'en juger, et abandonnée en cet état depuis le début de la guerre ? Cependant, des enfants vivent dans des taudis, d'autres ouvrent leurs yeux à la lumière dans des soupentes et les réfugiés et les rapatriés qui débarquent dans notre ville hospitalière n'ont bien souvent pas de toit assuré sur leur tête. Or, la maison de l'avenue du Parc de Montsouris est mieux qu'une maison c'est une cité, une cité et un palais national moderne. Paris la doit à ses hôtes, la France la doit aux familles nombreuses, et les Ligues pour la Repopulation se doivent à elles-mêmes de la réclamer, et *tout de suite*. Elle peut être prête semble-t-il pour le terme de juillet : qu'elle le soit !

ODETTE BUSSARD.

Ces « Notes » nous ont été envoyées la veille du jour où notre chère collaboratrice mettait au monde son troisième fils. Nous voulons,, en l'apprenant à nos lectrices, leur permettre de s'associer à nous dans les vœux que nous formons pour le nouveau venu et dans la sympathique et profonde estime que ressentent pour les parents tous ceux qui connaissent ce charmant ménage si intelligent, si vaillant, si uni dans son effort pour tous. Personne n'ignore ce que doit à M. Léon Bussard, professeur à l'Institut agronomique, le mouvement de renovation agricole actuel. J. M.

Héroïnes du Jour

A l'ordre de l'armée :

Mme Gillmann (Elisa), en religion sœur Andréa, de la communauté des sœurs de Très Saint-Sauveur de Lure, infirmière : affectée comme infirmière à l'ambulance 3/58 à Moosch, du 2 juin au 30 novembre 1915, a fait en toutes occasions preuve du plus grand dévouement; s'est conduite avec beaucoup de sang-froid et de courage pendant le bombardement du 2 septembre 1915, a dû quitter la formation complètement épuisée et à bout de forces.

Mme Droz, infirmière-major de l'association des dames françaises : n'a cessé, depuis le début des hostilités, de prodiguer, au risque de sa vie, ses soins aux blessés avec autant de dévouement que de compétence, tant sur le front français qu'à l'armée d'Orient. A contracté à deux reprises une maladie infectieuse grave. (Ordre du 6 mai 1917).

Un Mouvement Historique

Les Grèves féminines

C'est un mouvement considérable de revendications que la grève des couturières a déclanché et qui depuis trois semaines, est allé s'élargissant à presque toutes la main-d'œuvre féminine. Cette agitation à laquelle les patrons, parmi lesquels se trouve l'Etat, cèdent les uns après les autres, marquera une date des plus décisives de l'émancipation des femmes. C'est enfin, la révolte organisée contre l'exploitation du travail féminin; c'est le début du relèvement des salaires sans lequel toutes les mesures de protection et d'assistance morale et matérielle de la femme en pariculier et du prolétariat en général demeureront inefficaces ; c'est le commencement de la fin d'un régime du travail dans lequel la condition spéciale faite à la femme entretenaita un élément funeste la valeur de main-d'œuvre ainsi qu'à la production. Il a fallu pour en venir là que la guerre ait fait sentir d'une part au pays le besoin qu'il avait de la main d'œuvre féminine ; d'autre part aux travailleurs leur intérêt immédiat a ne plus s'opposer au travail des femmes, et a en combattre, au contraire, l'exploitation ; et enfin qu'elle ait donné aux travailleuses le seniment de leur droit et la possibilité de le faire valoir, grâce au besoin qu'on a d'elles et à l'appui enfin conquis des syndicats masculins. Nous avons la certitude que les choses n'en resteront pas là et que es concessions obtenues au lieu de n'être que limitées à la durée de la guerre s'accroîtront jusqu'au rétablissement complet de l'équilibre dans les conditions du travail.

Il nous est impossible d'entrer dans un récit détaillé de ces journées de grève qui ont vucertains jours plus de 20.000 femmes dans les rues. Les corporations l'une après l'autre cessaient le travail ; à mesure que certaines obtenaient gain de cause, d'autres commençaient leur grève. Ce furent, après les couturières, modistes, fourreuses, corsetières, ouvrières des équipements militaires, bonnetières, bijoutières employées de banque; employées de commerce entre autres des grands et petits magasins de nouveauté et des grandes maisons d'alimenation; lingères,plumassières, cartonnières, photographes,électriciennes, mécaniciennes, brodeuses, brocheuses, devideuses de soie, blanchisseuses dé neuf, etc., etc...

Les revendications dont le détail varie selon les professeurs étaient dominées par le vœu unanime d'une indemnité de vie chère et de la semaine anglaise.

Notons que des patrons ayant immédiatement fait droit à ces souhaits ont encouragé leurs ouvrières à continuer la grève pour soutenir leurs camarades ; on en cite un qui aurait envoyé 100 francs au Comité de la grève.

Les transactions se sont presque toutes faites sous l'arbitrage du ministre de l'Intérieur M. Malvy. Au moment où nous écrivons un grand nombre sont conclues et dans la mode, dans les grands magasins, dans quelques grandes banques ailleurs encore les grévistes ont repris le travail.

Signalons particulièrement que pour les ouvrières de la confection militaire le contrat signé par l'Intendance s'étend à toutes les confectionneuses de Paris et de Province. Elles réclamaient outre la semaine anglaise 1 franc d'indemnité de vie chère s ajoutant à leur gain de 3 fr. 50 ou bien 10 % sur les salaires aux pièces, la suppression des fournitures à leur charge qui se montait parfois jusqu'à 0 fr. 80 cent. par jour.

Signalons encore que au Ministère des Finances les dames auxiliaires temporaires ont obtenu simple demande certaines améliorations de leur situation.

L'exemple de l'Etat est la première et la meilleure de toutes les leçons qui puisse être donnée eux patrons.

Enfin, comme on le voit à notre rubrique *Au Parlement*, le gouvernement se décide pour régler définitivement en dépit des patrons qui restent récalcitrants la question de la semaine anglaise à faire de cette mesure une obligation législative.

Souhaitons qu'il se hâte aussi d'imposer partout l'obligation des salles d'allaitement et des garderies dans les usines ou les ateliers dont la réalisation laissée au bon vouloir des industriels se fait vraiment trop désirer.

Jane MISME.

Les Restrictions

Vers la carte de viande. — On en parle, bien que M. Violette ait protesté à la Chambre de la difficulté de l'établir parce que on ne pourrait fixer un taux unique de consommation, les besoins des consommateurs étant différents selon le travail plus ou moins violent auquel ils se livrent. Aussi, pour obvier à cet inconvénient, on songe à fixer à la consommation non un maximum de quantité mais un maximum de prix. C'est-à-dire que, au lieu de pouvoir acheter dix kilos de viande par mois on en pourrait acheter pour 10 francs avec lesquels on se procurerait plus ou moins de kilos selon que l'on achèterait les morceaux de première, de seconde ou de troisième qualité. Il n'y aurait rien à dire à ce système s'il n'exigeait en même temps l'uniformité et la fixité du prix de vente. On taxera, nous dit-on. Mais ne vient-on pas de renoncer au système de la taxe parce qu'il ne servait à rien qu'à faire cascader follement les prix ? En réalité, on peut fixer un maximum de quantité sans craindre de porter atteinte aux menus des travailleurs, qui sont aussi les pauvres, et qui, par conséquent n'ont jamais eu les moyens de consommer de grosses quantités de l'aliment toujours cher qu'est la viande même de qualité inférieure, et qui les ont moins que jamais. Si le maximum fixé était de 150 ou de 100 grammes par jour en moyenne ou même moins (poids des os déduit), ce chiffre réduirait sainement la consommation excessive d'un grand nombre de tables bourgeoises, et n'oterait rien à celles de la petite bourgeoisie ou du peuple.

Brûlons du gaz. — On avait réduit notre consommation de gaz, afin, disait-on, d'économiser le charbon. Les ménagères s'étaient inclinées mais avec stupeur ; car toute leur ardeur à économiser ne leur avait pas fait trouver le moyen de remplacer le gaz par le fourneau, les poêles ou les grilles, sans y employer du charbon. Voici qu'on nous octroie plus de gaz et qu'on nous recommande d'en user, afin dit-on d'économiser le charbon. Que la volonté du gouvernement soit faite !

Au Parlement

Une pétition au Sénat.

M le Docteur Bonvisage, sénateur du Rhône, et plusieurs de ses collègues ont déposé sur le bureau du Sénat une pétition de la Fédération des femmes radicales-socialistes demandant, dans un but de défense nationale, une plus grande utilisation de la main-d'œuvre féminine.

Cette pétition a été renvoyée à la commission de l'armée. M. Henri Gallé, rapporteur, a conclu : « La commission, appréciant le noble sentiment de patriotisme, l'esprit de devoir qui ont inspiré les pétitionnaires, est d'avis d'appeler, de façon pressante, l'attention de M. le Ministre du ravitaillement sur les propositions présentées en vue d'étudier les conditions de réalisation possibles. »

La Semaine anglaise

Ainsi qu'il l'avait promis aux déléguées des « Midinettes », M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a déposé le 22 mai un projet de loi tendant à organiser, pour les femmes, le repos de l'après-midi du samedi dans les industries du vêtement.

Ce projet de loi a été renvoyée à la Commission du Travail; son Président, M. Colliard, a tenu à déclarer à la Chambre que, pour répondre au désir exprimé par le Ministre, la Commission se réunirait dès le lendemain pour en délibérer.

Une question de M. Lauchier a permis à M. Malvy d'exposer brièvement à l'assemblée les principales phases de la grève et de « rendre hommage à la fois aux « ouvrières et à leurs délégués ouvriers « qui ont su défendre avec sagesse et « clairvoyance leurs intérêts, conseillant à « à tous le calme et la bonne tenue pendant cette grève qui pouvait s'étendre et menacer la paix publique. »

La Commission du Travail a désigné M. Lauche comme rapporteur; le député du 11e arrondissement a déposé son rapport sur le bureau de la Chambre dès le 24 mai.

La loi a été votée le mardi 29.

C'est un record ! M. C. M.

Erratum : Dans le titre de la proposition de loi de M. Jules Siegfried (numéro du 26 mai) lire... aux mutilés et blessés pensionnés, *aux veuves et enfants pensionnés* des militaires..., etc.

Conseil de Direction de « La Française »

Nous rapelons aux membres du Conseil de Direction que la prochaine réunion aura lieu le 8 juin à 5 heures.

Cette Réunion étant la dernière avant les vacances, nous espérons que tous les membres tiendront à y assister.

Le Suffrage en marche

En seconde lecture à la Chambre des Communes

Le *Great reform Bill* qui comprend diverses catégories d'individus,dont des femmes, auxquels serait étendu le droit de vote est venu en seconde lecture àla Chambre des Communes les 22et 23 mai.

Le Bill a été soutenu par sir George Cave, ministre de l'intérieur qui à propos du suffrage des femmes a dit : « Je n'ai pas à me contredire sur cette question car j'ai toujours été favorable au suffrage des femmes.» Il a demandé a ses auditeurs s'il leur serait possible de refuser aux femmes une voix dans la préparation de l'avenir de leur pays,après l'appel qui leur a été adressé pour les travaux de défense nationale et la réponse splendide qu'elle y ont faite.

Le Bill tend à donner les mêmes facilités de vote qu'aux soldats et aux marins, aux femmes au service de l'armée : *Army Nurses, Red Cross Nurses.*

L'opposition a présenté un amendement demandant que le Bill soit soumis au référendum ; le Gouvernement a combattu cet amendement. L'amendement a été repoussé. Le Bill a obtenu en seconde lecture une majorité de 289 voix contre 40 voix d'opposition.Depuis le vote du 28 mars la majorité a augmenté de 10 voix et la minorité a diminué de 12 voix.

Pour l'Avenir de nos Filles

Ouverture de Grandes Ecoles

Voici quelques renseignements complémentaires concernant l'Ecole de Physique et de Chimie et l'école d'Horlogerie, que l'**Union Fraternelle des Femmes** a fait ouvrir aux jeunes filles, ce qui lui vaut un courrier volumineux, mais combien intéressant!

ECOLE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE

L'Ecole de Physique et Chimie sise 10, rue Vauquelin, (5e arrondissement), prépare des ingénieurs-chimistes pour l'industrie. Si les projets gouvernementaux et privés aboutissent, non seulement la France ne sera plus tributaire de l'Allemagne, mais elle pourra à son tour devenir fournisseur des autres pays. Les usines nouvelles exigeront un personnel nombreux, et les savants qu'elles réclameront, c'est de nos écoles françaises qu'ils soivent sortir.

Le prochain concours d'entrée à l'Ecole de P. etC. aura lieu le premier lundi de juillet. Les inscriptions sont reçues du 1er au 15 juin; les candidats doivent avoir 16 ans au moins et 21 ans au plus, être de nationalité française et habiter Paris ou le département de la Seine. Les provinciaux doivent payer un droit de scolarité annuel de 1.200 francs; la durée des études est de trois années.

Le concours est « dur », comme disent les garçons, et la spécialisation du programme le rendra encore plus redoutable aux candidates non préparées cette année.

PREPARATION D'ELEVES ET DE PROFESSEURS

Mais qu'elle se rassurent, si le Conseil Municipal, la quatrième Commission et son dévoué rapporteur, M. Rébeillard, la direction pédagogique et la direction administrative de l'Enseignement primaire avec MM. Lefèvre et Godard, méritent de chaleureux remerciements pour l'activité, le bon vouloir, la bienveillance, dont ils ont fait preuve, il ne faut pas oublier que le directeur de l'Enseignement secondaire, M. Coville a bien voulu étudier immédiatement la question que lui soumettait l'U. F. F. et organiser d'accord avec les directrices de lycées, une section préparatoire à Physique et Chimie. Le Lycée **Victor Duruy** est chargé de cette mission. Ceux qui connaissent la femme remarquable qui le dirige, savent que sa compétence n'a d'égale que son dévouement. Mlle Allégret est de ces éducatrices qui peuvent exiger beaucoup, parce qu'elles donnent sans compter.

Le lycée **Jules Ferry** (la directrice Mlle Amieux, se plaît à rappeler qu'elle est une élève de Mlle Allégret), préparera les Centraliennes, et puisque nous sommes en veine d'indiscrétions, disons que **Victor Hugo**, où Mlle Vennin considère ses élèves comme ses filles, ouvrira à celles-ci les Hautes études commerciales. Notre **Fénelon**, comme par le passé, formera des Sévriennes et des licenciées, c'est une assez lourde tâche pour qu'il ait paru sage de s'en tenir là. L'éminente directrice, Mlle Kuss, est comme ses collègues, heureuse de tout ce qui fournit un nouveau débouché à l'activité de ses étudiantes et il faut remercier toutes ces dames des encouragements précieux qu'elles ont prodigués à l'« Union Fraternelle des Femmes ».

Ces préparations spéciales vont exiger des professeurs spécialisés eux aussi. On a semblé craindre que les agrégées ne puissent rivaliser avec leurs collègues masculins, les deux agrégations étant différentes.

Des titres égaux s'imposent, dit-on. Soit, mais alors ouvrez toutes grandes les portes de l'Ecole Normale Supérieures et permettez aux femmes d'acquérir ces agrégations scientifiques dont vous faites tant de cas, car pour les agrégations de lettres, il y a déjà un certain nombre de femmes les possédant. Le célèbre historien, Ernest Lavisse, qui préside aux destinées de Normale Supérieure, a bien voulu donner à l'U. F. F. les raisons qui lui font refuser l'externat aux femmes. Il ne demande cependant qu'à faciliter aux candidates l'obtention de bourses de licence et d'agrégation. Il est tout à fait d'accord avec l'U. F. F. pour désirer que les professeurs-agrégés aient le droit d'enseigner dans les lycées de garçons, avec la réciprocité. C'est une campagne commencée qui doit aboutir; nous en reparlerons.

Mais les mamans pratiques vont demander à leurs filles que tenteront les nouvelles carrières d'ingénieurs-chimistes : « Quelle situation — entendez « pécuniaire » — cela te donnerait-il? » Un début modeste : 250 francs par mois environ, mais ce galon de laine se dore assez rapidement; les situations de 4 à 10.000 francs, n'étaient pas rares avant la guerre, on cite même les chiffres impressionnants pour les « as » de la profession. La valeur personnelle, la chance aussi, sont des facteurs dont il faut plus qu'ailleurs tenir compte. Une belle découverte et c'est la fortune et... la gloire. Notre Langevin — pour ne citer que celui-là — le plus grand physicien des temps actuels, n'est-il pas un élève de Physique et de Chimie?

ECOLE D'HORLOGERIE

Laissons nos lycéennes jongler avec les x, les y, les abscisses et les cosinus, et passons à l'Ecole d'Horlogerie.

Là,point n'est besoin de préparation spéciale, une bonne instruction primaire suffit, un certificat d'études ou son équivalent dit le programme. Le concours d'entrée n'a rien de rébarbatif, des dispositions pour le dessin augmentent les chances.

L'Ecole d'horlogerie est située 30, rue Manin (19e arr.), le prochain concours aura lieu le 3 juillet.

Les limites d'âge sont : 13 ans au moins, 16 ans au plus, il faut être de nationalité française, habiter Paris ou le département de la Seine. L'admission n'est définitive qu'après que les épreuves écrites subies avec succès, l'examen médical constate que l'enfant peut supporter les quatre années d'apprentissage, et qu'il n'a aucune infirmité ou maladie contagieuse le rendant incapable de suivre les cours de l'Ecole. Le prix de la rétribution scolaire est de 750 fr. par an, disons tout de suite que des bourses sont accordées aux candidats les plus méritants ou les plus intéressants. Des prix en espèces, des médailles et des diplômes sont distribués aux meilleures élèves.L'école place dans l'horlogerie ou la mécanique de précision les ouvriers qu'elle a formés. Une école d'optique va être annexée à l'école d'horlogerie; c'est un métier bien féminin.

Les horlogères pourront pour la plupart, travailler chez elles. Nous n'avons pas la place de développer ce thème, mais on sait qu'il est souhaitable que la femme, sans être astreinte à la présence fixe dans un atelier, puisse tout en surveillant ses enfants, en soignant son ménage, gagner sa vie, non par un labeur épuisant et dérisoirement payé, mais par un travail normal et rémunérateur, tel est le cas. On nous dit que les hommes gagnent de 8 à 15 fr. par jour. Le « à travail égal, salaire égal » que nous réclamons, donnera ce taux aux ouvrières.

⁂

Ingénieurs-chimistes, horlogères ou opticiennes, nos filles comprendront que de nouveaux devoirs leur incombent, ce n'est pas seulement le louable souci de gagner mieux leur vie qui doit les guider vers ces carrières, mais aussi le désir d'être utile au pays tout entier. Il n'est pas d'effort vain quand il est accompli avec une conscience claire, et les jeunes fronts sévères de nos adolescentes de guerre, s'éclaireront quand elles sentiront que, premières élues, elles ont un exemple à donner, car de leur conduite à elles, peut dépendre l'avenir de leurs cadettes. La solidarité féminine est un dogme dont nos filles doivent comprendre toute la valeur, c'est à nous, mères et éducatrices à leur en prouver toute la puissance.

Juliette-François Raspail.

La campagne continue

Il est bon de se réjouir d'un premier résultat; il serait mauvais de s'en contenter. Des principes aussi féconds que celui de l'admission des femmes aux grandes écoles doivent s'épuiser suivant toutes les conséquences qu'ils comportent: dans toutes les branches de l'activité générale où les femmes peuvent rendre des services, il faut les mettre à même de le faire de façon efficace.

Nos lecteurs ont lu dans un de nos derniers numéros une communication relative aux écoles d'Arts et Métiers. Un fait important s'y mettait en lumière : en Allemagne, ces écoles s'ouvrent aux femmes. Les Allemands n'ont point pris cette mesure par féminisme, mais par nécessité économique, pour sauvegarder la vitalité de leur industrie des métaux qu'ils ne veulent pas laisser péricliter faute de techniciens; le même besoin, hélas, ne se fait-il pas sentir chez nous? Ce serait une raison suffisante pour demander que les écoles d'Arts et Métiers reçoivent désormais des femmes; il en est une autre : les anomalies nous choquent, et, ouvrir **Centrale** tandis que les Arts et Métiers restent fermés, nous paraît être de l'ordre des demi-mesures si préjudiciables aux bonnes organisations.

L'Union Fraternelle des Femmes a entrepris auprès des directeurs des Ecoles d'Arts et Métiers, une enquête dans le but de connaître leur opinion à ce sujet. Nous en donnerons le résultat à nos lecteurs, en même temps que nous pourrons alors déterminer le sens exact dans lequel nous agirons auprès des Pouvoirs publics.

L'ouverture des Ecoles d'Arts et Métiers entraînera comme conséquence celle d'un certain nombre d'Ecoles ou d'Instituts d'Electricité et en particulier de l'Ecole Bréguet.

Une industrie dont le développement après la guerre semble devoir être considérable est celle de l'optique. On sait que jusqu'en 1914, elle fut presque entièrement monopolisée par l'Allemagne qui, à Iéna, disposé d'un organisme formidable, comprenant à la fois des laboratoires de recherches et des outillages perfectionnés pour la production intensive. Depuis près de trois ans, la France a dû suffire seule à sa consommation et s'est trouvée en face de difficultés que le public ne soupçonne guère. Pour les surmonter, les industriels ont fait appel à des mutilés de la guerre ou à des femmes, et aujourd'hui ils ont la légitime ambition de répondre aux besoins du pays et même lorsque les hostilités auront cessé, de concurrencer l'Allemagne sur le marché mondial. Pour cela, la Science et l'Industrie s'unissant, ont conçu un vaste projet qui se réalisera probablement dans le courant de 1917-1918. Il s'agit de créer un Institut d'Optique comprenant : 1° une école professionnelle pour dresser des ouvriers; 2°

une école supérieure d'optique pour former des ingénieurs; 3° un laboratoire de recherches.

Cette simple énumération indique l'intelligente conception du plan; quelque chose y manquerait cependant, s'il n'était pas prévu que les femmes aient droit d'entrée à cet Institut. L'**Union Fraternelle des Femmes** a commencé des démarches pour que le règlement ne s'élabore pas sans que cette question ait été résolue.

Nous dirons encore qu'il entre dans les projets de cette société féministe de tenter, d'accord avec l'éminent directeur des Gobelins, M. Gustave Geffroy, de commercialiser la manufacture et d'y faire entrer des femmes. Réussir, ce sera insuffler une vigueur nouvelle à un organisme qui meurt sous des règlements désuets; ce sera aussi donner un ouvrage artistique intéressant à plus de travailleurs dont les cadres pourront être facilement complétés par des travailleuses. La réforme s'étendrait aussi à Beauvais.

Voilà donc bien des débouchés offerts ou ouverts à l'activité féminine. L'enseignement (primaire, primaire supérieur ou secondaire) ne s'offrira plus seul aux jeunes filles cultivées qui ont besoin de gagner leur vie, la classification des valeurs et des vocations pourra s'opérer pour le plus grand bien des individus et de la société.

Hélène Bureau.

N. B. — La prochaine séance de l'U. F. F. aura lieu vers la fin juin; elle sera consacrée à la question de l'apprentissage féminin.

Carrières Féminines

Nous publions sous cette rubrique tous les renseignements pratiques relatifs au travail professionnel des femmes.

L'ECOLE SOCIALE
DES SURINTENDANTES D'USINES

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes et la Société des *Infirmières-visiteuses*, viennent de fonder une école d'un nouveau genre avec l'approbation du gouvernement qui la présente ainsi dans le *Bulletin des Usines de guerre*.

Une école vient de se fonder à Paris, 8, rue de Penthièvre (8e), pour former et mettre à la disposition des industriels des surintendantes d'usines, semblables à celles dont l'action bienfaisante a été si appréciée en Angleterre et en Amérique.

La surintendante a pour mission de veiller au bien-être matériel et moral des ouvrières : elle répond, vis-à-vis de l'industriel, de la bonne tenue et de l'hygiène du personnel féminin. — C'est elle qui est chargée d'organiser et de surveiller les chambres d'allaitement, les cantines, l'infirmerie, les chambres de repos; c'est elle aussi qui installe, s'il y a lieu, des vestiaires pratiques, des lavabos nygiéniques, etc.

Enfin, la surintendante sera aussi, en France comme chez nos alliés, un véritable appui moral pour les ouvrières. Celles-ci auront désormais, en sa personne, une conseillère et une amie, et nous ne doutons pas que leur influence ne lutte victorieusement, à l'usine, contre les grands fléaux sociaux : tuberculose, alcoolisme, dépopulation, débauche.

Les industriels anglais ont spontanément généralisé l'emploi des surintendantes, tant les résultats ont été satisfaisants: non seulement la tenue de l'usine est devenue bien meilleure, mais la production elle-même a été augmentée et améliorée par le fait de l'amélioration morale et matérielle de la condition des ouvrières.

Pour assurer le succès de l'école sociale des surintendantes d'usines, un certain nombre d'industriels lui ont déjà donné la promesse et le gage d'un appui très précieux : les uns, en s'inscrivant dès maintenant pour obtenir des surintendantes; les autres, en acceptant de prendre en stage les personnes qui se préparent à cette fonction.

C'est, qu'en effet, l'école a établi un programme d'enseignement à la fois théorique et pratique dont voici les grandes lignes :

Les élèves font tout d'abord un stage d'un mois dans une usine, puis, à la fin de cette période, l'industriel fait connaître au comité directeur de l'école son appréciation sur leurs capacités et leurs qualités d'adaptation. Ensuite, les candidates suivent pendant un autre mois les cours qui leur sont faits à l'école sur les questions de législation du travail, d'hygiène, d'assistance et de prévoyance sociales, de petite chirurgie, etc.

Pendant un troisième mois, enfin, les futures surintendantes font un nouveau stage dans une usine possédant, de préférence des chambres d'allaitement, cantines, infirmeries, etc., de façon à former définitivement par l'expérience, des femmes adaptées à leur fonction.

Un diplôme sera finalement accordé aux élèves qui se seront montrées capables de remplir la mission si délicate et complexe de surintendante d'usine.

COURS DE CLERCS DE NOTAIRES

Il vient de s'ouvrir à Marseille un cours de clercs de notaire féminins.

Il est question, d'autre part, dans cette même ville, de fonder à l'instigation de Mme Curie, un cours de radiologie, également réservé aux femmes.

DIRECTRICES ET BERCEUSES DE CRECHES

Un cours de Puériculture élémentaire en six leçons théoriques et six leçons pratiques destiné à former des Directrices et des Berceuses de crèches bénévoles ou rétribuées, qui devait commencer le 21 mai a été reporté au lundi 4 juin à 15 heures, à l'Hôpital-Ecole Edith Cavell, 64, rue Desnouettes, Paris (15e).

Nous rappelons qu'il se composera de six leçons théoriques et de six leçons pratiques; qu'il a été organisé par la section d'Hygiène du C. N. F. F. et par l'activité féminine afin de former du personnel pour les chambres d'allaitement, crèches et garderies d'enfants, dans les usines, magasins ou administrations.

Le cours théoriqueest fait par Mme le Dr C. Mulon. L'enseignement pratique est donné par Mme le Dr Nautoux.

PREPARATION DES JEUNES FILLES A L'ECOLE CENTRALE

Par suite de la décision admettant les Jeunes Filles au concours d'entrée à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, M. le ministre de l'Instiuction Publique a fait étudier l'organisation d'un cours préparatoire.

Cette organisation est aujourd'hui complètement arrêtée.

La préparation sera faite au Lycée Jules Ferry, avec le concours de professeurs agrégés des Lycées de Garçons de Paris, et dans les mêmes conditions que pour les Jeunes Gens (heures de classes, interrogations, dessin, etc.). Les installations scientifiques du Lycée Jules Ferry seront disposées en conséquence.

Le cours préparatoire à l'Ecole Centrale sera ouvert dès la rentrée prochaien (1er octobre 1917).

Les jeunes filles inscrites devront, à l'ouverture des cours, justifier des connaissances scientifiques nécessaires; celles qui seront pourvues du Baccalauréat de Mathématiques seront dispensées de cette justification.

De plus, un enseignement préparatoire à la classe de Centrale sera organisé au même Lycée, pour les jeunes filles pourvues du Diplôme de Fin d'Etudes Secondaires.

FEMME-INGENIEUR

La Société des Ingénieurs civils va compter parmi ses membres, et pour la première fois, une femme : Mlle Jeanne Guiot, licenciée es-sciences, qui porte le titre d'ingénieur des Aciéries de la Marine. Mlle Guiot qui, lorsque la guerre éclata préparait son doctorat es-sciences, s'interrompit de ses travaux pour aller soigner les blessés. Aujourd'hui même ses graves fonctions, ne l'empêchent pas de songer aux problèmes de l'heure présente : profitant de l'influence qu'elle peut exercer sur son entourage, Mlle Guiot a fondé une équipe de jeunes femmes volontaires pour les travaux des champs. Cet effort a été couronné des meilleurs succès, soutenu aussi par des appuis officiels — et l'on ne saurait assez faire connaître, afin que l'exemple en soit suivi — l'initiative et l'activité de notre première *ingénieure*.

LES FEMMES DANS LES ECOLES D'HORLOGERIE

Par décret en date du 15 mai 1917, pris sur la proposition du ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, les écoles nationales d'horlogerie de Cluses et de Besançon peuvent recevoir des élèves des deux sexes, dans les conditions réglementaires.

Un insigne aux Infirmières

Une note parue dans l'un de nos derniers numéros demandait la création d'un insigne spécial désignant les infirmières qui ont soigéns nos combattants blessés pendant un temps prolongé. L'insigne avait été créé déjà par M. Justin Godard., sous-secrétaire du service de Santé, il sera décerné aux infirmières les plus méritantes, soit sur leur demande, soit par les sociétés de la Croix-Rouge ou qu'elles soient militarisées directement.

Guerre à l'Alcool

Union des Françaises contre l'Alcool

Le 20mai 1917.

La présidente de l'Union des Françaises contre l'Alcool, vient d'adresser à tous les Sénateurs et à tous les Députés la lettre suivante :

Monsieur le député,

Permettez à celles, qui cherchent à libérer le Pays des plus redoutable fléau, de vous envoyer le nnméro du 12 mai de la Revue Hebdomadaire et de vous demander de bien vouloir lire attentivement l'article de M. Joseph Reinach, intitulé : le *Parlement et l'Antialcoolisme*. Il est l'impression fidèle des vœux que nous ne cessons de vous adresser depuis une année. Loin de nuire à l'Industrie et au Commerce français, comme on tend à le faire croire, nous leur voulons une prospérité plus grande, en leur donnant des travailleurs sobres et forts.

Cessons de verser l'alcool dans la machine humaine, laissons-le aux Munitions, à l'Industrie, aux Transports ; réservons-en aux pharmacies, aux hôpitaux. La suppression, consentie sans effort, dans la zone de guerre doit s'étendre à tout le territoire. Pas un Français, conscient du péril, ne reculera devant la seule solution du problème.

Nous avons l'absolue confiance que vous y contribuerez de toute votre haute influence. La Patrie vous le demande, au nom de ses enfants, morts pour elle.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération la plus distinguée.

M. FALLOT-MATTER,
Présidente de l'Union des Françaises contre l'Alcool.

⁂

L'ALARME

Sous le titre *Le Roi Alcool*, M. Jean Finot, président de l'*Alarme*, vient une fois de plus d'attaquer le fléau dans *La Revue*, avec l'incomparable fougue et la logique qu'on lui connait. Nous publierons un fragment de cet article. Le numéro de *La Revue* qui le contient (le 15juin), comprend aussi, entre outre intéressants articles une étude sur laculture physique des femmes et un article qui leur est adressé à propos de la crise de la natalité.

Appel des Femmes Belges

Nous donnerons dans le prochain numéro le texte intégral d'un Appel des Femmes Belges aux femmesneutres contre les Déportations en Allemagne.

sur le bureau de la Chambre dès le 24mai.

C'est un record !

sera ouvert dès la rentrée prochaine (1er ocseront pourvues du Baccalauréat de Ma-

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Réunions annoncées

Voici le détail à la rubrique de chaque Société :

10 juin. — Vision française pour le suffrage des Femmes.

Groupe d'études et de propagande féministe.

14 juin. — Société pour d'amélioration du sort de la femme.

Conseil National des Femmes Françaises

SECTION D'HYGIENE

La section d'hygiène a continué dans ses deux dernières séances, à étudier la question de la création des chambres d'allaitement dans les usines. Elle avait été chargée par le ministère de l'Armement, dans une réunion présidée par M. le Sénateur Strauss, de faire des enquêtes à ce sujet auprès des industriels dans un secteur de Paris. Il résulte de ces enquêtes menées avec intelligence et dévouement par quelques membres de la section que les industriels entrevoient avec difficulté l'établissement de chambre d'allaitement à l'intérieur de leurs usines, et dont ils auraient la responsabilité. Dans beaucoup de cas, il est vrai, ces usines sont établies dans de telles conditions de saleté et d'étroitesse qu'il serait déplorable de mettre des enfants dans un milieu aussi peu hygiénique. D'autre part, beaucoup de ces usines ne comptent pas un nombre suffisant de femmes pour nécessiter une chambre d'allaitement.

Dans ces conditions, il semble raisonnable d'arriver à la création de chambres d'allaitements collectives pour plusieurs usines proches les unes des autres. Les industriels accueillent très favorablement cette solution qui met à couvert leur responsabilité et leur enlève le souci de la surveillance, et prêteront volontiers leur concours pécuniaire dans les centres où elle serait adoptée. C'est donc dans ce sens que la section d'hygiène va s'efforcer d'aboutir en créant dans un ou plusieurs centres choisis par elle après enquête, une chambre d'allaitement.

Une seconde enquête a été faite par la section auprès des directrices des écoles maternelles de la Seine afin de savoir s'il convenait de laisser les enfants dans les garderies des usines jusqu'à 3 ans, ou s'il valait mieux les confier à l'école maternelle. Elles y voient des avantages. Mais dans l'état actuel des choses, il y aurait presque impossibilité : le personnel est insuffisant ; dans les écoles maternelles il n'y a en moyenne qu'une maîtresse pour 60 enfants ; il en faudrait une au moins pour 20 à 30 enfants.

Les locaux et le matériel sont également insuffisants. Ces écoles sont petites, sans jardins, avec des cours bitumés, pas de salle de repos, des tables et des bancs de classe, pas de berceaux etc... Puis les heures d'ouverture de l'école ne correspondent pas aux heures des usines.

Enfin la nourriture est la même pour les enfants, qu'ils aient 2 ou 5 ans, et n'est pas donnée gratuitement comme dans les crèches.

Il faudrait donc qu'il soit réalisé tout un ensemble de réformes. La section émet le vœu que le personnel, les locaux et le matériel des écoles maternelles soient modifiés et adaptés au point de vue hygiénique à la présence des enfants de deux ans, et décide de communiquer ce vœu et l'enquête qu'elle a faite à la section d'éduca-

⁂

SECTION DE L'UNITE DE LA MORALE

Mme le Dr Edward-Pillet a fait à la dernière réunion de la section, le 15 mai, une conférence sur les maladies vénériennes. Elle montre d'abord que la réprobation jetée sur ces maladies a contribué à leur propagation en empêchant les vénériens de se faire soigner. Aujourd'hui les vénériens sont traités dans tous les hôpitaux comme des maladies ordinaires, mais relativement peu de gens se font soigner en comparaison du nombre de malades. A Paris, il existe pour eux quatre dispensaires spéciaux avec consultations le dimanche et le soir; cet usage devrait se généraliser.

Mme Edwards-Pilliet définit ensuite les maladies vénériennes; elle montre les conséquences terribles de la syphilis pour l'homme, — ataxie, paralysie générale, — et pour la race, la femme contaminée ne pouvant plus avoir de grossesse normale et ne pouvant mettre au monde, après une série d'avortement, que des enfants idiots, épileptiques, ayant des déformations osseuses, etc.

Chez la femme l'accident primitif ne se voit le plus souvent pas, elle est contagieuse sans s'en douter.

La blennorhagie passe en général pour une maladie beaucoup plus bénigne ; cette croyance est erronée en ce qui concerne la femme ; 60 % des salpingites sont d'origine blennorhagiques; lorsqu'on est obligé d'opérer, la femme se trouve châtrée en pleine période de reproduction.

Il appartient aux mères de montrer à leurs fils les conséquences de leurs actes et de les mettre en garde de très bonne heure (vers 14-15 ans) contre les dangers qu'ils courent. C'est en parlant au jeune homme des dangers de l'hérédité syphilitique que l'on fait le plus impression sur lui : la pensée de n'avoir pas d'enfants normaux l'effraye beaucoup plus que les risques personnels.

Il faut combattre l'idée que la chasteté est impossible et pousser les jeunes gens à se marier tôt.

Le médecin est lié par le secret professionnel et ne peut avertir la famille de la fiancée alors même qu'il sait que le jeune homme est syphilitique. Un seul moyen existe pour la famille d'obtenir une garantie : cette garantie c'est d'exiger que le jeune homme se mette d'une Société d'assurances. Ces sociétés exigent l'examen médical; et le médecin agissant comme expert de la Société et non plus comme médecin du jeune homme, il a le droit de recourir à la réaction de Wassermaann pour donner un certificat de bonne santé. Il est donc indispensable de porter à la connaissance des familles soucieuses de l'avenir de leur fille et de leurs petits-enfants, ce seul gage de sécurité qui soit à leur portée. Nous trouverions très naturel et point du tout offensant pour les jeunes filles, que l'habitude fut prise d'exiger des deux conjoints un certificat d'assurance.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Salle de la Vie Féminine, 40, avenue des Champs-Elysées, dimanche 10 juin 1917, à 2 h. 1/2.

Le Suffrage municipal féminin, conférence par M. Jean Gruppi, député, ancien maire.

On espère que la réunion pourra être présidée par M. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés

On peut demander des invitations à la « Vie Féminine », 40, avenue des Champs-Elysées

Société pour l'amélioration du sort de la femme et la reconnaissance de ses droits

POUR LEURS MERES

Sous ce titre, en juin 1916, la *Société pour l'Amélioration du sort de la Femme et la Revendication de ses droits* prit l'initiative d'une pétition que signèrent les présidentes ou secrétaires générales des principales sociétés féministes et féminines et qui fut adressée aux pouvoirs publics.

Son objet : *l'attribution par la loi aux veuves ou femmes seules, mères de militaires morts pour la Patrie et ne laissant ni femme ni enfant, d'une pension viagère égale à la pension attribuée aux veuves des militaires morts pour la Patrie*, tout en suscitant la sympathie générale, doit être chaudement et courageusement défendu si l'on veut arriver à un résultat équitable.

La discussion parlementaire sur la réparation des dommages de guerre aux personnes étant immente, la Société pour l'Amélioration du Sort de la Femme poursuit son action et organise une réunion, sous la présidence de Mme Lydie Martial, pour le jeudi, 14 juin, à 20 heures précises, dans la grande salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, à Paris.

Orateurs inscrits : M. Louis Martin, sénateur; M. Louis Marin, député, M. Lucien Le Foyer, ancien député, vice-président de la *Société pour l'Amélioration du Sort de la Femme* ; Mme Pichon-Landry, présidente de la Section de législation du *Conseil N. F. F.*; Mme Grinberg, avocate, déléguée de l'*U. F. S. F.*; Mme Marya Chéliga, présidente de la *Croix-Violette*; Mme François Raspail, secrétaire générale de *U.F.F.*; Mlle Bélilon, secrétaire générale du *Suffrage des Femmes;* Mme Irma Perrot, secrétaire générale de l'*Action des Femmes*.

Dans cette horrible guerre, *le droit des mères est méconnu !* La loi ne fait rien pour elles ? Toutes les femmes, toutes les mères, toutes les pensées et les consciences éprises de justice sociale, auront à cœur de se rendre à cette séance et de joindre leur volonté au vœu de réparation qui y sera formulé et voté.

L'Entr'aide Féminine

L'Entr'aide féminine de Marseille qui s'intitule courageusement : Œuvre de progrès social, vient d'avoir sa seconde Assemblée générale. Elle s'est occupée, en 1916, de 3.999 affaires. On y a confectionné pour l'Intendance militaire, 105.500 pièces diverses; les salaires des ouvrières employées s'élèvent à 35.939 fr. 25. Le cours commercial a fonctionné pendant 9 mois; le total des appointements de début de 43 élèves placées, atteint annuellement 45.000 fr. A la Cantine 14.000 repas à 0 35 ont été servis; la moyenne quotidienne des pensionnaires a été de 57, mais va être portée à 100. Les conférences que l'Entr'aide organise sur les grandes questions qui peuvent élever et améliorer la vie ont été inaugurées par le célèbre historien Guglielmo Ferrero. Mme Jules Siegfried a imprimé au féminisme un sens patriotique en intitulant la conférence qu'elle lui a consacrée « Les Gardiennes du Foyer ». Les Causeries populaires des Alliées réussissent brillamment. Mme Henri Robert a été invité à parler à Marseille de l'alcoolisme, contre lequel l'Entr'aide féminime fait signer plusieurs milliers de pétitions.

Le changement d'horaire des trains a obligé Mme Henri Robert à ajourner sa conférence qui aura lieu dès que les circonstances le permettront. Les Repas des Familles viennent d'être fondés par les soins de l'œuvre et possèdent déjà plusieurs centaines de clients.

L'Entr'aide Féminine recommande à la bienveillance de tous ceux qu'intéressent les causeries populaires la petite brochure « Les Embusqués » en vente dans les bibliothèques des gares et au Siège de l'œuvre, 1, rue Gyptis, Marseille, au prix de 0 fr. 50.

Société Nationale du Féminisme Français

La conférence organisée en l'honneur de l'Œuvre de la Croix Violette (Aide aux vieillards) qui a eu lieu dimanche 20 mai, a été des plus intéressantes. La Présidente, Mme Remember dans son allocution parla de l'ignorance de la femme au sujet de ses intérêts : ignorance qui causa souvent la ruine de sa fortune gaspillée par son Seigneur et Maître. Mme Remember fut très applaudie. M. Louis Martin, sénateur du Var, a plaidé chaleureusement la cause des déshérités, dont l'unique ressource est de 1 franc par jour octroyé par l'Assistance obligatoire lorsqu'il ont atteint l'âge de 70 ans.

Il félicita vivement ceux qui ont pris à cœur l'infortune des vieillards, notamment, Mme Marya Chéliga, la dévouée directrice de l'Œuvre et M. Lucien Descaves qui par ses généreux articles vient d'attirer l'attention du public sur le sort des victimes de la vie. Mme Marya Chéliga dans son émouvant discours a exposé le navrant tableau de la misère des vieux dont la catégorie la plus digne d'être aidée est celle des mères et pères des soldats qui ont perdu par le fait de la guerre leur unique soutien. Elle a cité des lettres de soldats qui du fond de leurs tranchées où ils exposent leur vie pour la défense de la Patrie, adressent des appels désespérés, à l'Œuvre, la suppliant de venir en aide à leurs pauvres vieux livrés à toutes les angoisses morales auxquelles s'ajoutent la faim et la misère. Les paroles très vivantes de l'oratrice ont profondément émue l'auditoire

Maître Georges Lhermitte a affirmé l'utilité de l'Œuvre de la Croix Violette, en déclarant qu'en général il est contre la charité qui est humiliante, et à laquelle il préfère l'action de la solidarité sociale. Or, l'Œuvre de la Croix Violette porte à juste titre : « S'entraider pour mieux aider » et agit dans le sens le mieux compris de la solidarité humaine.

Mme Isabelle Debran, directrice du journal « Pour la Femme Pour le Droit », a parlé de l'infiltration allemande en Suisse Romande Son discours, animé par l'amitié Franco-Suisse fut accueilli très chaleureusement La partie artistique avec le concours de brillantes artistes, de l'Opéra-Comique, fut très appréciée et vigoureusement applaudie.

Société d'Etudes et de Propagande féministes

Dimanche, 10 juin, à 3 heures, au Lycéum, 8, rue de Penthièvre, réunion sous la présidence d'honneur de M. Pierre-Etienn Flandin, et la présidence de Mme aJne Misme. Causerie de Mlle Tcheu sur la femme chinoise. Communication de Mlle Uélène Bureau, sur les nouvelles causeries féminines.

Chronique des Œuvres et Institutions

PROTECTION MUTUELLE DES VEUVES DE LA GRANDE GUERRE

Dimanche, 20 mai, a eu lieu, dans la salle des Fêtes de la mairie du 7e arrondissement, la réunion générale constitutive d'une société de secours mutuels reservée exclusivement aux veuves et orphelins de militaires morts sur le champ de bataille, des suites de blessures, ou réformés n° 2.

M. Léopold Bellan, dont la grande philathropie trouve chaque jour un nouveau champ d'action, a reçu, par acclamation, le titre de Président d'honneur.

Mlle Valentine Thomson, directrice de la « Vie féminine », a été nommée présidente à l'unanimité.

Le Conseil d'administration compte parmi ses membres, des mutualistes notoires : MM. Henri Gréard, Emile Leven, Rabut, d'autres encore, assureront à la nouvelle société une vigueur et une prospérité dont bénéficieront toutes celles que la guerre éprouve si cruellement.

Le siège provisoire est fixé, 188, faubourg Saint-Martin, où tous les renseignements sur la Protection mutuelle seront fournis aux intéressées qui désireraient devenir membres participants.

En outre, le Comité fait appel à tous ceux qui voudront bien, en versant une modique cotisation de 5 francs, s'inscrire comme membre honoraires et contribuer ainsi à cette œuvre de mutualité.

M. C. M.

BEBES AU SQUARE

L'Association pour la protection de «Nos Bébés au Square », organise une réunion qui aura lieu le *mardi 5 juin, à 4 heures*, 5, rue *Las-Cases*. Causeries de M. le Docteur *Lesage*, médecin des hôpitaux, président de l'Association et de Mme *Destrée Vanden Molen*, inspectrice générale des « Jardin d'enfants » de Bruxelles. — Les lectrices de la « Française » sont invitées. Pour renseignements s'adresser à Placide, (6e).

La Société Franco-Finlandaise

Pour célébrer la libération de la Finlande, la Société Franco-Finlandaise a organisé vendredi 25 mai, une matinée sous la Présidence de M. l'Abbé Wetterlé. Cette réunion toute intime a été des plus intéressantes. Monsieur Paul Verrier professeur à la Sorbonne, Président de la Société, a salué de sa parole cordiale et vibrante, non seulement la Finlande, libérée de ses chaînes, mais encore la Pologne martyre, dont l'espoir ne sera réalisé que par la victoire des Alliés. Monsieur Wentzel Hagelstam, homme de lettres, Vice-Président de la Société, a fait une conférence sur la Finlande, ce pays lointain, dont la civilisation, la poésie, et l'évoluton sociale, sont égales sinon supérieures à celles de pays plus vastes et plus connus. Le paysan Finlandais, conduisant le soc au labour, récite pour se distraire des strophes de l'épopée nationale, la délicieuse **Kalevala**, touchante mélodie, dont l'interprétation très artistique par Madame Anna Hagelstam, a charmé l'auditoire. La Finlande nous intéresse particulièrement parce que c'est le premier pays européen où les femmes ont obtenu leur droit de vote et d'éligibilité.

M. Hagelstam, en parlant de cette égalité des droits des deux sexes, nous a retracé, en quelques mots, les très heureux résultats de cette réforme sociale. Il nous a dit que toutes les appréhensions, furent vaines, que les adversaires durent s'incliner devant la loyauté, le bon sens et l'activité féminins. D'aucuns craignaient — disait-il — que les femmes Députés n'introduisent à la Diète des bavardages inutiles.

Or, une femme Députée, a fait une statistique, comparative des paroles prononcées à la Chambre, et il en résulta que les femmes savent être bien plus sobres en paroles que leurs collègues.

La réunion se termina par les hymnes nationaux Finlandais et Polonais, chantés par Madame Anna Hagelstam et Mlle Hélène Jaréka, et la récitation en français de belles poésies Finlandaises et Polonaises, ainsi que des fragments de Tolstoï, récités par Mlle Gretth Prozer et Mme Charlotte Muttel, de l'Odéon. — Mary-Chéliga.

Carnet domestique

Pour apprendre à s'alimenter

La Société scientifique d'Hygiène alimentaire et d'Alimentation rationnelle de l'Homme — dont le siège social est 16, rue de l'Estrapade Paris (5e) — a organisé des « Leçons pratiques d'Alimentation rationnelle», dans le grand hall de la Caisse Nationale d'Epargne, 8, rue Saint-Romain, Paris (6e).

Ces leçons qui ont lieu le mardi et le samedi à 17 heures, sous le patronage de M. Pasquet, secrétaire général des Postes et Télégraphes, ont commencé le 22 mai. M. Pasquet avait tenu à présenter lui-même au nombreux public le savant conférencier, M. Armand Hemmerdinger, agrégé des sciences physiques dont la première leçon a été facilement comprise et fort applaudie.

Programme : Première leçon, les besoins de l'organisme; 2e leçon, 26 mai, Les différents aliments; 3e leçon, 29 mai, Comment faire son marché; 4e leçon, 5 juin, Comment faire ses menus; 5e leçon, 9 juin, Comment éviter le gaspillage; 6e leçon, 12 juin, Les Régimes; 7e leçon 16 juin, Les Crimes d'une mauvaise alimentation ; Le rôle de la femme pendant la guerre.

MAISONS RECOMMANDÉES

ALIMENTATION
pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASE
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 18.. 5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES
BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-82

HORS-D'ŒUVRE
Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet), — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions Province

Ex MODELLISTE de grandes maisons de TAILLEUR POUR DAMES. Fait ses COSTUMES A FAÇON depuis 50 francs. Sur commande à des prix défiant toute concurrence.
De Vyver, 72, rue de Cléry 3e Paris.
1699

LE BOVRIL
Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.
Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.
Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.
Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

PETITES ANNONCES

On s'abonne pour la durée de la guerre au Journal de Tranchées « La Saucisse », et l'on a droit au 15 numéros déjà parus. Prix : 5 fr. Ecrire à M. Oswald, 205e d'infanterie, 5e C. H., Sect 217.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc.), rapidement corrigés par Mme Geslis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-5e. 1017

COURRIER DES LECTEURS

Dr C. Mulon. — Le rapport en question intéressera certainement nos lecteurs. Remerciements.

Mlle Naegely (Marseille). Merci de vos aimables renseignements. Voudriez-vous nous donner l'adresse des fondateurs de ces deux cours. Nos félicitations bien vives pour L'Entr'aide, dont nous avons lu la brochure avec un vif intérêt.

La gérante : Jane MISME.

Imprimerie des Arts, 11, Rue Molière

ECOLE ROY
7 Rue Lagrange PARIS (Ve) 7
COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année
STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES
Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES